

CESER – Assemblée plénière du 15/11/2022

Rapport-avis « ROB 2023 »

Déclaration du groupe CGT

Le groupe CGT félicite les collègues de la Commission 8, les rapporteurs et la chargée de mission pour le travail effectué.

La CGT regrette l'absence de lignes directrices précisant chaque politique régionale. Cela traduit que l'orientation première de l'exécutif régional est le maintien d'un taux d'épargne élevé et d'une capacité de désendettement forte, au détriment de toute vraie ambition pour la région, surtout dans le contexte inflationniste actuel.

Ce contexte fortement inflationniste, notamment en matière énergétique, interroge sur la pertinence des chiffres annoncés. La hausse de 6,3% des dépenses de fonctionnement du BP 2023 par rapport au BP 2022 questionne. Si celle-ci correspond aux prévisions de la commission européenne, nous notons que l'inflation 2022 a été bien supérieure aux prévisions.

Le ROB 2023 se base aussi sur une hausse du produit de la TVA de 173,3 M€. Nous rappelons que la TVA est l'impôt le plus injuste, puisqu'il touche tout le monde, indépendamment des revenus de chacun. Cette hausse de produit de TVA interroge, puisqu'elle se base sur une hypothèse de contexte économique dynamique et une consommation maintenue. Or, des scénarios de récession commencent à se dessiner pour 2023, et sauf si tous les salaires sont augmentés du montant de l'inflation, il nous semble impossible de maintenir la consommation avec des prix en forte hausse.

La CGT rappelle que les collectivités ne bénéficient pas des tarifs réglementés de l'énergie. Les coûts de l'énergie, qui peuvent être multipliés par 10 ou plus, sont difficiles, voire impossibles, à absorber par les budgets, quelles que soient les économies substantielles réalisées ou l'amélioration des bâtiments. Ces tarifs étant complètement décorrélés des coûts de production et soumis à la loi du marché et à la spéculation, ils risquent de déstabiliser gravement notre économie. C'est pourquoi la CGT appelle à sortir d'urgence du marché européen de l'énergie afin notamment de bénéficier des coûts avantageux de la production électrique en France, dans le cadre de la constitution d'un pôle public de l'énergie.

Pour ces raisons, nous nous interrogeons sur la fiabilité d'un ROB dans la situation d'incertitudes actuelle.

La CGT fait observer que la privatisation du transport ferroviaire de passagers va engager une dynamique de moins-disant qui, dans le contexte macro-économique actuel, va accentuer le décalage entre les investissements et les besoins de la population régionale.

Ces observations faites, le groupe CGT votera favorablement l'avis.